Conditions générales de vente

Informations

Version du 1er octobre 2026

1. Votre interlocutrice et le champ des CGV

Atelier Latitude est le nom commercial de Blandine BADET, entrepreneur individuel, 263 rue de la Borne Milliaire, 31450 Baziège, France. SIREN : 933 565 020 — SIRET : 933 565 020 00015 — TVA intracommunautaire : FR07933565020.

Contact : atelierlatitudefrance@gmail.com — 06 83 94 76 82.

Ces conditions encadrent les prestations de conseil et de préparation de voyages commandées à distance par des particuliers pour leurs besoins personnels. La version transmise avec le devis et acceptée par le client s'applique à sa commande ; une modification ultérieure du site ne modifie pas son contrat.

2. Ce que comprend la prestation

Atelier Latitude recherche et propose un itinéraire, des hébergements, des transports et des activités selon les besoins exprimés. Le devis détaille la formule, les livrables, les étapes, le nombre de voyageurs, les échanges et les séries d'ajustements inclus. Toutes les formules de préparation, y compris celle à partir de 249 €, comprennent un carnet numérique et le suivi avant et après le voyage décrit à l'article 5. L'appel conseil de 60 minutes ne comprend pas de carnet de voyage. L'appel découverte de 20 à 30 minutes est gratuit et sans engagement ; il sert à présenter le projet et à choisir un accompagnement, sans inclure les recherches ou le carnet.

Les honoraires rémunèrent ce travail de conseil. Le client réserve et paie lui-même chaque prestataire. Atelier Latitude n'effectue aucune réservation pour son compte et n'encaisse pas le prix des vols, hébergements, transports ou activités. Les conditions de ces prestataires s'appliquent à leurs propres contrats.

3. Devis et commande

Le questionnaire et la prise de contact sont sans engagement. Après échange, le client reçoit un devis précisant le contenu de la prestation, son prix TTC, sa durée de validité, l'échéance de règlement et le calendrier de réalisation. Les présentes CGV et le modèle de rétractation lui sont transmis par e-mail avant son acceptation.

Le contrat est conclu lorsque l'acceptation expresse du devis et des CGV parvient à Atelier Latitude pendant la durée de validité du devis. Une confirmation reprenant les documents contractuels est envoyée par e-mail. L'envoi du questionnaire ne vaut pas commande. Si un lien Abby est transmis, le client peut accepter le devis et régler la facture sur les interfaces correspondantes ; ces opérations ne sont pas effectuées dans le formulaire du site. Le paiement seul ne vaut pas demande de démarrage anticipé.

4. Tarifs et paiement

Les prix sont exprimés en euros TTC, TVA de 20 % incluse. Les formules débutent à 249 € pour 3 à 5 jours, 449 € pour 6 à 10 jours, 699 € pour 11 à 15 jours et 1 190 € pour 16 à 30 jours. L'appel conseil de 60 minutes est proposé à 90 € TTC. Ces durées correspondent au voyage, et non au temps de préparation. Le prix ferme de la commande figure au devis.

Après acceptation du devis, le règlement intégral des honoraires est demandé avant toute recherche, par virement bancaire ou carte bancaire. Le RIB figure sur le devis pour le virement. Après acceptation du devis, une facture Abby est transmise avec un lien de paiement en ligne si le client choisit la carte bancaire. Aucune donnée de carte bancaire ne doit être envoyée par e-mail.

Tout travail supplémentaire fait l'objet d'un devis complémentaire accepté avant sa réalisation. Aucun supplément n'est facturé sans accord du client.

5. Délais, échanges et remise des documents

Le délai de préparation dépend de la durée du voyage, de la destination et du périmètre demandé. Une date ou un délai précis est convenu au devis avant paiement, en tenant compte du droit de rétractation. Les recherches commencent après encaissement et réception des informations nécessaires, à l'issue du délai de rétractation ou, si le client le demande expressément, plus tôt dans les conditions de l'article 7.

Le client communique ses dates, son budget, ses préférences et les contraintes utiles à la préparation. En cas d'information manquante ou de changement du projet, Atelier Latitude l'avertit de l'incidence sur le calendrier et convient avec lui d'une nouvelle échéance par écrit. Les documents sont remis par e-mail dans le format annoncé au devis.

Une série d'ajustements regroupe les retours du client sur une proposition dans le périmètre initial. Toutes les formules de préparation comprennent un suivi avant et après le voyage : réponses aux questions sur le projet jusqu'au départ, rappel des préparatifs et échange de retour après le séjour. Les modalités, la date de fin de ce suivi et le nombre de séries d'ajustements figurent au devis. Ce suivi ne comprend pas de permanence d'urgence pendant le séjour. Un changement de destination, de durée ou de périmètre est étudié séparément. Une correction d'erreur imputable à Atelier Latitude ne consomme pas une série d'ajustements.

6. Vos réservations et la qualité du conseil

Atelier Latitude réalise ses recherches avec soin à partir des informations disponibles. Les prix, disponibilités, horaires et conditions des prestataires peuvent évoluer entre la recherche et la réservation. Le carnet de propositions présente les options à examiner et à réserver ; un choix validé ne constitue pas une réservation. Le carnet final reprend les éléments validés ou réservés, avec la distinction correspondante. Le client les vérifie avant tout achat et consulte les sources officielles concernant les documents de voyage, visas, règles sanitaires et conditions d'entrée adaptées à sa situation.

Atelier Latitude répond de ses propres engagements et de ses fautes dans les conditions du droit applicable. Les prestations réservées directement par le client relèvent de leurs fournisseurs. Cette distinction ne supprime aucun droit légal du client ni la responsabilité d'Atelier Latitude pour un manquement à sa prestation de conseil.

7. Rétractation et démarrage anticipé

Pour une commande à distance, le client dispose de 14 jours pour se rétracter sans justification. Le jour de conclusion du contrat n'est pas compté. Si le dernier jour est un samedi, dimanche, jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le client peut exercer gratuitement sa rétractation sur la page « Renoncer au contrat », accessible depuis le pied de page du site et le lien transmis avec son devis. Après saisie et relecture, le bouton « Confirmer la rétractation » transmet la déclaration et remet immédiatement un accusé de réception PDF mentionnant son contenu, sa référence et la date et l'heure de l'envoi. Le client choisit ce téléchargement dans le formulaire et conserve le PDF. Il peut aussi adresser avant l'expiration du délai le modèle disponible sur cette page ou une déclaration claire à atelierlatitudefrance@gmail.com ou à l'adresse postale indiquée à l'article 1, en conservant une preuve de son envoi.

Pour commencer avant la fin de ces 14 jours, Atelier Latitude recueille une demande expresse distincte, conservée par e-mail. En cas de rétractation après ce démarrage demandé, seul le montant proportionné au service effectivement fourni jusqu'à la notification est dû, rapporté au prix total convenu. Aucune somme n'est due à ce titre si la demande expresse ou l'information légale requise n'a pas été recueillie ou fournie.

Le droit de rétractation ne disparaît avant la fin des 14 jours que lorsque la prestation a été entièrement exécutée, après accord exprès du client pour commencer et reconnaissance de la perte de ce droit à l'exécution complète. La seule personnalisation du voyage ou la remise d'un premier itinéraire ne suffit pas si d'autres prestations contractuelles restent à réaliser.

Les sommes à rembourser sont restituées sans retard injustifié et au plus tard dans les 14 jours suivant la notification, par le même moyen de paiement, sauf accord exprès pour un autre moyen sans frais.

8. Modification, annulation et inexécution

Une demande de report ou d'annulation est adressée par e-mail. Hors droit de rétractation, Atelier Latitude propose un accord écrit tenant compte du travail déjà réalisé et des prestations restant à effectuer ; aucune indemnité forfaitaire automatique n'est prévue par ces CGV. L'annulation du voyage auprès des prestataires ne met pas automatiquement fin au contrat de conseil : le client doit également contacter Atelier Latitude.

Si Atelier Latitude ne peut pas exécuter la prestation, elle en informe le client et propose, avec son accord, une solution de remplacement ou le remboursement des prestations non exécutées, sans préjudice de ses droits légaux. En cas de retard ou de manquement, le client conserve notamment ses droits à l'exécution, à la résolution du contrat et aux restitutions prévues par la loi. Aucun avoir ne lui est imposé.

9. Usage des documents et données personnelles

Les documents remis peuvent être consultés, imprimés et partagés avec les participants au voyage pour leur usage personnel. Leur revente ou leur exploitation commerciale nécessite une autorisation préalable, sous réserve des droits prévus par la loi.

Les coordonnées et informations communiquées servent à traiter la demande, exécuter le contrat et assurer la facturation. Le client peut adresser toute demande concernant ses données à atelierlatitudefrance@gmail.com. Les modalités sont présentées dans la politique de

confidentialité.

10. Réclamations et médiation de la consommation

Pour toute réclamation, le client peut écrire à atelierlatitudefrance@gmail.com ou à Blandine BADET — Atelier Latitude, 263 rue de la Borne Milliaire, 31450 Baziège, France, en précisant la référence du devis et la difficulté rencontrée.

Médiation Tourisme et Voyage (MTV)

Atelier Latitude relève de Médiation Tourisme et Voyage (MTV). Après une réclamation écrite préalable auprès d'Atelier Latitude, le consommateur peut recourir gratuitement à ce médiateur en cas de réponse négative ou d'absence de réponse dans les 60 jours.

La demande doit être déposée dans l'année suivant la réclamation écrite. Le litige ne doit pas avoir été examiné ou être en cours d'examen par un autre médiateur ou un tribunal ; il doit entrer dans le champ de compétence du médiateur et ne pas être manifestement infondé ou abusif.

Par courrier : MTV – Médiation Tourisme Voyage, Service dépôt des saisines, CS 30958, 75383 Paris Cedex 08, France.

En ligne : Déposer une demande auprès de MTV. Les modalités et justificatifs sont précisés sur mtv.travel.

Les parties restent libres d'accepter ou de refuser la proposition du médiateur et de saisir la juridiction compétente.

11. Droit applicable

Le contrat est rédigé en français et soumis au droit français, sans priver le consommateur des protections impératives qui lui sont applicables. La recherche d'une solution amiable ne limite pas le droit de saisir la juridiction compétente selon les règles légales.